

AVIS AUX USAGERS

Les usagers du canal de Charras sont informés que des **travaux de confortement de berges** auront lieu **du 30 mars au 20 avril 2026**, sur les berges du canal de Charras, en rive gauche sur la commune d'Ardillières.

Une portion de la route sera interdite à la circulation.



Pour votre sécurité merci de respecter la signalisation
en place et de faciliter l'accès aux engins.

Merci de votre compréhension

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter l'UNIMA, Madame Valérie CLECH,
au 06.13.79.61.31 ou 05.46.34.34.10